



Maine et Loire

De l'optimisme béat du Directeur à la réalité vécue par les agents !

FO DGFIP 49, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

🌐 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

« Cette proposition inédite de renforcement du réseau des Finances publiques, s'inscrit dans l'esprit des annonces du Président de la République après le Grand Débat.

L'objectif est donc bien de mettre en place un nouveau réseau de proximité des Finances publiques en augmentant l'accueil de proximité, quelle qu'en soit la forme, en complément de l'accueil téléphonique et des services numériques. (...) Ainsi, le nombre de points de contact citoyen sera plus important qu'aujourd'hui. Il passera pour notre département de 15 à 22. »(...)

« Concernant le Secteur Public Local, le nouveau réseau sera composé de Services de Gestion Comptable (SGC) et de Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) pour une plus grande proximité et un développement du conseil auprès des élus locaux. (...), le CDL travaillant en lien avec la Direction et le SGC. » **Dixit Michel Derrac**, Directeur Départemental des Finances Publiques de Maine et Loire.

Monsieur Derrac !! « faut pas prendre les enfants du bon dieu pour des canards sauvages » comme disait Audiard ! Traduisez, il ne faut pas prendre les agents de la DGFIP pour des imbéciles.

Après avoir enlevé des missions, supprimé des postes ou services, tout en indiquant qu'une structure de 5 ou 6 agents n'est pas viable, **Monsieur Derrac remettrait soi-disant un nouveau réseau en place là où il a fermé ou va fermer des trésoreries ou services. Tout cela en prétendant qu'une simple permanence intermittente un ou deux jours par semaine, voire une fois par mois, serait la solution pour remplacer ces structures de plein exercice et ce personnel qualifié, « la bonne blague ! »**

Quels manques de reconnaissance et d'empathie vis-à-vis des collègues, toutes catégories confondues, qui travaillent ou travaillaient dans ces SIP, SIE ou Trésoreries et assuraient depuis des années et des années un vrai service public de qualité et de proximité.

Si son plan est mis en place, les agents devront encore subir, pour la plupart, une restructuration et donc un changement de situation avec tout ce que cela comporte (changement de métier, achat d'un véhicule, trajets, frais supplémentaires, stress, etc...). La prime de restructuration, pour ceux qui la percevront, sera très vite dépensée.

L'agent d'accueil qui ne sera pas obligatoirement issu de la DGFIP, situé dans une Maison France Service ou en mairie, ne traitera pas directement les demandes. Il se contentera d'aider à la constitution d'un dossier, puis le transférera au service concerné, sans omettre de tenter d'imposer le numérique au citoyen.

Puis que dire du rôle et de la présence du comptable public, soi-disant renforcé avec la création du conseiller des collectivités locales, un faux renforcement en fait ! Mais une vraie négation du rôle du comptable public.

Ce conseiller serait un cadre administratif isolé qui n'aura aucun rapport avec les usagers et n'assurera aucune tâche de gestion. Officiellement interlocuteur privilégié des ordonnateurs, il sera chargé d'apporter son expertise au quotidien en matière de conseil financier ou fiscal aux collectivités.

En réalité, n'étant plus comptable public, il pourra être contredit par l'interprétation et le traitement que fera le Service de Gestion Comptable de ses dossiers.

Pour connaître réellement le sentiment des agents sur la situation de la DGFIP, « être dans la vraie vie en quelque sorte », FO DGFIP49 invite Monsieur Derrac, à lire attentivement les résultats de l'analyse de l'observatoire interne :

76 % des personnels estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens (68 % en 2017).

69 % des personnels jugent le rythme de changement à la DGFIP trop rapide, c'est plus de 15 points en un an...

76 % des personnels sont pessimistes concernant leur propre avenir à la DGFIP. (67% en 2017).

Les cadres A et A+ indiquent un stress au travail à, respectivement en 6,7 à 7,1 sur une échelle de 10, les B à 6,7 et les C à 6,5. La cotation moyenne dans la fonction publique d'État est à 6,1 !

68 % sont insatisfaits de la reconnaissance au travail !

Seulement, **18 %** font preuve d'optimisme en l'avenir de la DGFIP, il n'est pas précisé la catégorie la plus optimiste.

72 % des agents sont insatisfaits des possibilités d'avancement/promotion.

61 % des agents sont insatisfaits de leur rémunération.

PAS LA PEINE D'EN RAJOUTER, TOUT EST DIT !

7 août 2019, triste jour pour la Fonction Publique et ses agents !

Avec la parution au journal officiel de la loi de transformation de la Fonction Publique, le gouvernement se dote de la « *boite à outils* » pour mettre en oeuvre ses plans de restructuration.

La DGFIP et ses agents seront de ce point de vue rapidement concernés au vu de l'ampleur du plan que Darmanin souhaite imposer.

Plusieurs mesures adoptées dans ce texte le prouvent, jugez vous même :

- **Le détachement d'office des fonctionnaires impactés par une restructuration.**
- **Le recrutement accru de contractuels sans formation initiale obligatoire.**
- **La création de contrat de mission d'une durée maximale de six ans.**
- **L'extension des ruptures conventionnelles aux fonctionnaires.**
- **La mobilité simplifiée (forcée ?) vers les autres fonctions publiques.**
- **La suppression des CAP mutations et promotions qui reviennent à instituer le « fait du prince » dans le déroulement de carrière des agents.**
- **Les nouvelles sanctions disciplinaires sans consultation de la CAP.**
- **La suppression des CHSCT et des comités techniques.**

**Agents de la DGFIP, il faut dire NON,
cela suffit, trop c'est trop !**

**DANS L'UNITE SYNDICALE , EXIGEZ, LE RETRAIT DU PLAN DARMANIN
et L'ABROGATION DE LA LOI DE TRANSFORMATION
DE LA FONCTION PUBLIQUE.**

**Y COMPRIS PAR LA GRÈVE LE 16 SEPTEMBRE 2019
ET SA RECONDUCTION !**